

Déclaration de ses liens d'intérêts

- **Déclarer ses liens d'intérêts : Un conflit d'intérêts** naît d'une situation dans laquelle les liens d'intérêts d'une personne sont susceptibles, par leur nature ou leur intensité, de mettre en cause son impartialité ou son indépendance dans l'exercice de la mission qui lui est confiée.
- La notion de **lien d'intérêts** recouvre les intérêts ou les activités, passés ou présents, d'ordre patrimonial, professionnel ou familial, de la personne en relation avec l'objet de la mission qui lui est confiée.
- L'intérêt peut être :
 - Matériel ou moral :
 - Matériel ou financier : rémunération ou gratification de toute nature ;
 - Moral, consistant en un bénéfice en termes de reconnaissance, occasionnelle ou régulière, sous toutes ses formes, notamment pour la promotion ou la défense :
 - D'intérêts personnels non directement financiers – comme ceux relatifs à des responsabilités professionnelles assumées ou recherchées, ou des mandats électifs professionnels détenus ou souhaités,
 - D'intérêts de groupes, tels ceux d'une école de pensée, d'une discipline ou d'une spécialité professionnelles - par exemple en cas d'exercice de responsabilités dans des organismes dont les prises de position publiques sur des questions en rapport avec la mission demandée pourraient faire douter de l'indépendance, de l'impartialité ou de l'objectivité de celui qui les exerce.
- Direct ou par personne interposée :
 - Intérêt direct : intérêt impliquant, à titre personnel, directement pour l'intéressé, un bénéfice, c'est à dire une rémunération, en argent ou en nature, ou toute forme de reconnaissance, occasionnelle ou régulière, sous quelque forme que ce soit. Le bénéfice est un avantage ou une absence de désavantage pour soi-même.
 - Intérêt indirect (ou par personne interposée) : intérêt impliquant, en raison de la mission remplie par l'intéressé, un bénéfice, rémunération ou gratification, ou une absence de désavantage, au profit d'une autre personne, physique ou morale (institution, organisme de toute nature), avec laquelle l'intéressé est en relation, ou un désavantage pour cette autre personne (que l'intéressé pourrait souhaiter pour celle-ci), dans des conditions telles que le comportement de l'intéressé pourrait s'en trouver influencé, même s'il ne reçoit aucun bénéfice à titre personnel.
- Ancien, voire futur :
 - La déclaration d'intérêts impose de déclarer les intérêts actuels mais aussi ceux qui existaient pendant les cinq dernières années ;
 - Dans un souci de loyauté, et même si la déclaration d'intérêts ne le prévoit pas, il convient que les personnes concernées informent des liens d'intérêts dont elles savent, au moment où elles font la déclaration, qu'ils vont apparaître dans un proche avenir.

Le Comité Scientifique du CJN

Mickaël BOBOT, Marseille
Antoine BRACONNIER, Reims
Flora BRUNNER, Marseille
Salvatore CITARDA, Lyon
Alexandre DECOURT, Cabestany
Thibault DOLLEY-HITZE, Saint-Malo

Lucile FIGUERES, Nantes
Anne-Sophie GARNIER, Angers
Léonard GOLBIN, Rennes
Morgane GOSSELIN, Brest
Aldjia HOCINE, Paris
Charlotte LOHEAC, Paris

Aurélien LORTHIOIR, Paris
Yosu LUQUE, Paris
Christophe MASSET, Nantes
Betoul SCHVARTZ, Reims

Le Bureau du CJN

Président Côme BUREAU
Vice-Président Louis DE LAFORCADE
Trésorière Clotilde MULLER
Secrétaire Générale Julie MORINIERE BEAUME
Mail cjnephro@gmail.com

Néphrologie – Réanimation Médicale Paris
Néphrologie Bourgoin - Jallieu
Néphrologie Strasbourg
Néphrologie Toulon

Compte tenu des éléments présentés ci-dessus, nous vous proposons de remplir le document suivant afin de nous informer de tout « intérêt » éventuel. Cette déclaration engage la responsabilité du déclarant qui doit s'assurer qu'elle est sincère, à jour et exhaustive.

Je soussignée ___Anne-Sophie GARNIER, néphrologue_____

Intervenant au titre de membre du Bureau ou Conseil Scientifique au sein de l'**Association du Club des Jeunes Néphrologues**

Déclare avoir pris connaissance de l'obligation de déclarer les intérêts éventuels et leur nature et être donc en mesure de déclarer sur les cinq dernières années :

1) Activité principale :

Activité	Exercice (libéral, salarié, autre...)	Lieu d'exercice	Début (Mois/année)	Fin (Mois/année)
Néphrologie	Néphrologue remplaçant	Centre Hémodialyse Orgemont, Angers	11/14	03/16
Néphrologie	CCA-AHU	CHU ANGERS	11/16	En cours

2) Activités à titre secondaire :

(Participation à une instance décisionnelle d'un organisme public ou privé dont l'activité, les techniques ou produits entrent dans le champ de compétence de l'organisme ou de l'instance collégiale objet de la déclaration, travaux ou études scientifiques, consultant, articles, congrès...)

Structure ou organisme	Fonction ou activité	Rémunération (oui/non)	Début (Mois/année)	Fin (Mois/année)
CJN	Comité Scientifique	non	11/17	En cours

Activités qui ont bénéficié d'un financement par un organisme à but lucratif dont l'objet social entre dans le champ de compétence de l'organisme objet de la déclaration

Structure et activité bénéficiant du financement	Organisme à but lucratif financeur	Début (Mois/année)	Fin (Mois/année)
non			

Le Comité Scientifique du CJN

Mickaël BOBOT, Marseille
Antoine BRACONNIER, Reims
Flora BRUNNER, Marseille
Salvatore CITARDA, Lyon
Alexandre DECOURT, Cabestany
Thibault DOLLEY-HITZE, Saint-Malo

Lucile FIGUERES, Nantes
Anne-Sophie GARNIER, Angers
Léonard GOLBIN, Rennes
Morgane GOSSELIN, Brest
Aldjia HOCINE, Paris
Charlotte LOHEAC, Paris

Aurélien LORTHIOIR, Paris
Yosu LUQUE, Paris
Christophe MASSET, Nantes
Betoul SCHVARTZ, Reims

Le Bureau du CJN

Président Côme BUREAU
Vice-Président Louis DE LAFORCADE
Trésorière Clotilde MULLER
Secrétaire Générale Julie MORINIERE BEAUME
Mail cjnephro@gmail.com

Néphrologie – Réanimation Médicale
Néphrologie
Néphrologie
Néphrologie

Paris
Bourgoin - Jallieu
Strasbourg
Toulon

3) Participations financières dans le capital d'une société :

Structure concernée	Type d'investissement
non	

4) Existence de proches parents salariés ou possédant des intérêts financiers dans toute structure dont l'objet social entre dans le champ de compétence de l'organisme objet de la déclaration

Organismes concernés	Commentaire	Début (Mois/année)	Fin (Mois/année)
non			

5) Autres liens d'intérêts que le déclarant choisit de faire connaître :

Élément ou fait concerné	Commentaire	Début (Mois/année)	Fin (Mois/année)
Prise en charge de congrès nationaux	ALEXION, AMGEN, NOVARTIS	03/2015	04/2018



Fait à : Angers

Le : 28/04/2018

Signature :

Le Comité Scientifique du CJN

Mickaël BOBOT, Marseille
Antoine BRACONNIER, Reims
Flora BRUNNER, Marseille
Salvatore CITARDA, Lyon
Alexandre DECOURT, Cabestany
Thibault DOLLEY-HITZE, Saint-Malo

Lucile FIGUERES, Nantes
Anne-Sophie GARNIER, Angers
Léonard GOLBIN, Rennes
Morgane GOSSELIN, Brest
Aldjia HOCINE, Paris
Charlotte LOHEAC, Paris

Aurélien LORTHIOIR, Paris
Yosu LUQUE, Paris
Christophe MASSET, Nantes
Betoul SCHVARTZ, Reims

Le Bureau du CJN

Président Côme BUREAU
Vice-Président Louis DE LAFORCADE
Trésorière Clotilde MULLER
Secrétaire Générale Julie MORINIÈRE BEAUME
Mail cjnephro@gmail.com

Néphrologie – Réanimation Médicale
Néphrologie
Néphrologie
Néphrologie

Paris
Bourgoin - Jallieu
Strasbourg
Toulon